

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 Juin 2018

Présents Mmes Mrs : Régine REMILLON – Marc BLETEAU – Vincent MOREAU – Marylène DAIGUEMORTE – Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET – Maryse MICHALAK – Jannick GRANIER – Esther VACHOUX - Pierre MORETTI – Marjorie BOISIER – DUVERNEY – Sylvia DUSONCHET

Absente excusée : Mme Marie BAUD (pouvoir à Mme Régine REMILLON) – Absent : Mr Jean-Noël CARTIER .

1) Madame Le Maire informe le conseil que Madame Sandrine GUIGONNAT nouvellement installée en qualité de conseillère municipale a adressé sa démission. Mr Pierre-Etienne BOUQUERAND, suivant immédiat a été installé en qualité de conseiller municipal.

2) Après lecture des comptes rendus des séances du conseil municipal du 7 et 23 Mai 2018, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

3) Madame Le Maire expose à l'assemblée qu'elle a été interpellée par Maître Bouvard, Avocat, afin de régulariser les emprises foncières concernant un échange de terrains lors du déclassement de deux parties de chemins ruraux et création d'un chemin rural de Chez Vachoux entre Mr. Polliand Joseph et la commune d'Arbusigny. En effet au vu de la consultation des documents anciens, l'échange dans son principe comme dans son détail a bien été réalisé. A ce jour il ne manque que la signature de l'acte notarié à seule fin d'assurer l'enregistrement de l'échange intervenu et la publicité foncière. Le conseil municipal charge Madame Le Maire de faire le nécessaire auprès de l'étude notariale Achard-Vittoz afin de régulariser ces emprises foncières.

4) Suite à une demande d'entretien du Chemin rural «dit de Bornettaz», Mme Le Maire rappelle qu'il n'existe pas d'obligation générale et absolue d'entretien des chemins ruraux pour les communes. Concernant cette demande, les riverains sont prêts à effectuer les travaux si les fournitures sont prises en charge par la commune. Le conseil reste dans l'attente de devis.

5) Sur proposition de Mme Le Maire, le conseil accepte la mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire pour les agents communaux.

6) Le conseil refuse la demande d'admission en non-valeur de taxes d'urbanisme non payées et demande à la direction générale des finances publiques de poursuivre le recouvrement.

7) Questions - Informations diverses :

Suite au projet de partenariat de l'Association l'Escargot Bleu, le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à cette proposition trop onéreuse.

Par arrêté municipal, la route de Vorsy sera temporairement fermée à la circulation le Jeudi 14 Juin de 14h. à 16h.30 pour essais automobiles du Yellow Team.

Dimanche 17 Juin : Visite guidée du Moulin de Chez Coquet et du musée de la Ferme de Chez Le Cordier

Samedi 23 Juin : Escapade en calèche à Arbusigny (Maison du Salève)

Cinéma en plein air aura lieu le Mardi 3 Juillet « Film : L'Ascension » pour un montant de 775 € pris en charge par la commune.

Mercredi 4 Juillet en matinée : visite communale de Mr. Le Sous-Préfet de St Julien-En-Genevois.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art.R121-9.

Le secrétaire de séance  
Maryse MICHALAK

Maire  
Régine REMILLON